

Franklin Technology Fund

Catégorie I (Ydis) EUR¹ • ISIN LU1894879243 • Un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds
La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

Objectifs et Politique d'investissement

Franklin Technology Fund (le « Fonds ») a pour objectif d'augmenter la valeur de ses investissements à moyen et long terme.

Le Fonds poursuit une stratégie d'investissement gérée activement et investit principalement dans :

- des actions émises par des entreprises technologiques de toute taille situées partout dans le monde ;

Le Fonds peut investir dans une moindre mesure dans :

- des obligations émises par des entreprises ;

Les sociétés dans lesquelles le Fonds investit peuvent opérer dans divers secteurs tels que l'informatique, le matériel informatique, les télécommunications, l'électronique, les médias et services d'information et instruments de précision, dont il est attendu qu'ils bénéficient du développement, de l'avancée et de l'utilisation de services et d'équipements technologiques et de communication.

L'équipe de gestion évalue chaque entreprise, en prenant en considération des facteurs tels que la qualité de l'équipe dirigeante et les perspectives de

croissance.

L'indice de référence du Fonds est le MSCI World Information Technology Index. L'indice de référence sert uniquement de base de comparaison des performances du Fonds à l'intention des investisseurs ; il ne constitue ni une contrainte sur la façon dont le portefeuille du Fonds doit être construit, ni un objectif de performance à dépasser. Le Fonds peut s'écarter de l'indice de référence.

Vous pouvez demander la vente de vos parts chaque jour ouvré au Luxembourg.

Pour la catégorie d'actions de distribution présentée dans ce document, le revenu de dividendes est distribué aux actionnaires.

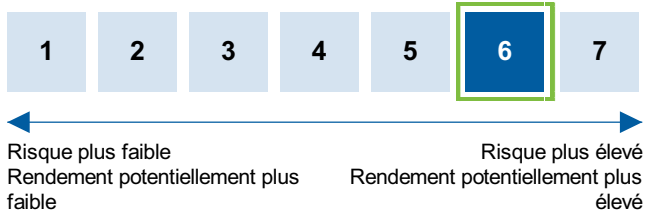
Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du Fonds, veuillez vous reporter à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Termes à comprendre

Obligations : titres de créance représentant l'obligation de l'émetteur de rembourser un prêt à une date désignée et de payer des intérêts.

Actions : titres qui représentent une part de propriété dans une entreprise.

Profil de Risque et de Rendement



Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette catégorie d'actions en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Comme cette catégorie d'actions ne dispose pas de données historiques suffisantes, nous avons utilisé des données simulées sur la base d'un modèle de portefeuille représentatif ou d'un indice de référence.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le Fonds investit principalement dans des actions d'entreprises du secteur technologique du monde entier. Ces titres ont par le passé subi des fluctuations importantes de leurs cours qui peuvent survenir subitement en raison de facteurs liés au marché ou aux sociétés concernées. De ce fait, la performance du Fonds peut connaître des fluctuations substantielles sur des périodes relativement brèves.

Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur :

Risque lié aux actions : les cours des actions peuvent être affectés par des facteurs tels que des changements économiques, politiques, liés aux marchés et propres à l'émetteur. De tels changements peuvent nuire à la valeur des actions, quelle que soit la performance des sociétés concernées.

Risque de prêt de titres : le risque que le défaut ou l'insolvabilité de l'emprunteur de titres prêtés par un Fonds puisse entraîner des pertes si la valeur des garanties reçues est inférieure à celle des titres prêtés.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce Fonds, veuillez vous reporter à la section « Prise en compte des risques » du prospectus actuel du fonds Franklin Templeton Investment Funds.

Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Non applicable
Frais de sortie	Non applicable
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.</i>	

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,85%
-----------------------	-------

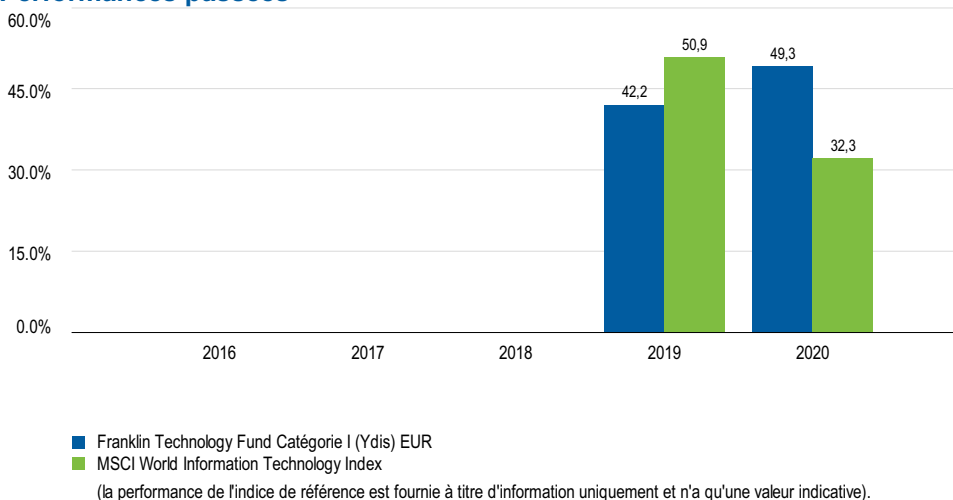
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Non applicable
----------------------------------	----------------

Le montant des frais courants indiqué constitue une estimation des frais. Nous avons utilisé des estimations, car les chiffres antérieurs ne sont plus fiables, étant donné la modification récente de la structure de charges du Fonds. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'informations sur les frais, reportez-vous aux sections « Catégories d'actions » et/ou « Commission de performance » (le cas échéant) de même qu'à l'annexe E du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la catégorie d'actions en question.
- Le Fonds a été lancé en 2000 et la catégorie d'actions actuelle le 02/11/2018.
- La performance du produit ne suit pas nécessairement celle de l'indice.

Informations pratiques

- La Banque dépositaire de Franklin Templeton Investment Funds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
- Vous pouvez obtenir des copies du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Investment Funds dans la langue de ce document sur le site www.ftidocuments.com ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le Fonds (y compris des informations sur les autres parts du Fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou sur le site www.franklintempleton.lu.
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché de Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le

présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

- Le Fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Investment Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.franklintempleton.lu pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, dont une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.